



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION
EN GUADELOUPE**

L'ESPRI A PÈWSONÈL A L'ÉDIKASYON PA KONFINÉ !

Mercredi 14 Avril 2021, la Rectrice de la Région Académique de Guadeloupe a annoncé qu'à partir du lundi 19 Avril 2021, les établissements scolaires du second degré devraient mettre en œuvre une nouvelle organisation : la « demi-jauge ». Après un an de tergiversations diverses et variées, face à une pandémie aussi inédite que déstabilisante, l'heure est plus que jamais à la vigilance la plus totale.

KOVID-LA AGRAVÉ PWOBLÈM NOU TÉ JA NI !

Les nombreuses semaines de confinement ont été lourdes de conséquences pour nos élèves :

- augmentation du décrochage scolaire,
- apprentissages rendus compliqués du fait de la rupture numérique,
- très grande disparité des accompagnements pédagogiques proposés.
- Difficulté des élèves à s'adapter au contexte d'apprentissage et aux nouvelles exigences imposées par cette situation.

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents écrits, pour tenter d'atténuer les conséquences de ce confinement les enseignants se sont investis sans réserve pour assurer la continuité pédagogique, en dépassant très souvent leurs obligations de service, avec le seul souci d'assurer la formation et l'apprentissage de leurs élèves.

Les collectivités dites majeures ont toutes fui leurs responsabilités dans la lutte contre la contamination et les besoins nouveaux qui s'imposaient dans les établissements scolaires :

- Pas d'agents supplémentaires, pas de prestataires délégués à la désinfection,
- Aucune aide relative à la restauration scolaire de plus en plus compliquée selon les protocoles,
- Aucune aide à l'approvisionnement pour les stocks de produits de désinfection ni de solution hydro-alcoolique. Les établissements ont dû faire les acquisitions sur fonds propres ce qui réduit l'aisance financière très relative dévouée aux stratégies pédagogiques.

L'administration rectorale, dans la gestion opaque de la crise et dans sa communication, semble déconnectée des réalités de nos établissements et communautés scolaires. Le respect du port du masque est loin d'être observé dans les transports scolaires, devant et à certains moments dans les établissements.

Tout cela la discrédite et montre qu'elle est incapable de faire appliquer toutes les mesures du protocole sanitaire fièrement arboré.

**Plas an-nou sé douvan zèlèv i yé pou rédé-yo travay é réyisi.
Pangad a pwotéjé santé a zèlèv é tout pèwsonèl an lékòl Gwadeloup.
Lékòl sé sèktè ki pli enpòwtan adan òwganizasyon é divini a on sosyété.**

Cette idée de demi-jauge par le fait d'organisation en demi groupes et avec une alternance d'une journée peut rassurer certains dans les postures mais donne lieu aux mises en garde suivantes :

- Aucun personnel, aucun élève ne doit être mis dans des situations préjudiciables à son intégrité morale ou physique.
- Les chefs d'établissement ont la responsabilité de revoir les emplois du temps pour éviter les groupes d'élèves isolés ou trop peu nombreux.
- Aucune pression de quelque part que ce soit ne doit être exercée à l'encontre des personnels quant aux modalités d'enseignement pour les groupes qui sont « à domicile ». L'enseignant à la totale liberté de choisir le biais par lequel il gère l'alternance.
- Le SPEG demeure vigilant quant au respect des obligations de service et saura dénoncer toute administration zélée et faussement soucieuse de continuité d'apprentissage !

NON ! A PA YENKI « demi-jauge » KI NI A FÈ !

La pandémie n'a fait que dégrader la situation alarmante de l'école en Guadeloupe. La hausse des contaminations en milieu scolaire exige des actions concrètes pour préserver la santé des personnels, des élèves et des familles.

Le SPEG revendique :

- la transparence sur la situation sanitaire et les cas de COVID-19 dans les établissements scolaires de l'académie,
- une plus grande réactivité de l'administration quand il y a une suspicion ou un cas avéré,
- des consignes claires aux personnels ayant été cas contact.

Le SPEG exige des moyens supplémentaires pour :

- Améliorer l'organisation du service médecine scolaire afin qu'il soit capable de mener une politique sanitaire avec des données fiables, de mettre en place des actions de prévention et de prise en charge des personnels et des élèves,
- pérenniser le travail en effectifs réduits,
- recruter des personnels de vie scolaire pour faire appliquer les protocoles sanitaires,
- assurer le remplacement des personnels, surtout au premier degré qui ne bénéficie pas de la demi-jauge.

**SPEG ka kontinyé woulé pou zélèv akadémi Gwadeloup !
SPEG ka rété mobilizé pou défann dwa a tout travayè à lédikasyon Gwadeloup !**

Pangad a covid-19 la !

*Pointe-à-Pitre, le 20 avril 2021
Le conseil Syndical*